

La dimension sexuée à l'université : choix d'orientation et réussite

Porté par la vice-présidente chargée de la vie étudiante, du handicap, de l'égalité et de la diversité, un plan d'action égalité femmes-hommes a été adopté par l'université François-Rabelais en décembre 2013. Ce plan permet de fixer des objectifs et d'identifier des actions prioritaires à mettre en œuvre au sein de l'établissement, portant aussi bien sur les personnels que sur les étudiants. L'OVE de Tours contribue à ce projet en intégrant le critère du sexe dans les analyses courantes d'enquête et de données. Deux axes ont été retenus dans cette publication : le premier concerne l'orientation sexuée dans les filières universitaires (répartition par sexe des effectifs) en prenant en considération le passé scolaire des étudiants. Certaines recherches montrent l'intérêt d'étudier ce phénomène d'orientation selon la répartition des deux sexes et non pas uniquement à travers la présence/absence des femmes dans certaines filières. La question de l'orientation sexuée touche en effet également les hommes, absents de certaines filières universitaires ou de certains domaines de formation. Le deuxième axe de la publication concerne ensuite les taux de présence et de réussite aux examens des femmes et des hommes.

I. La filière universitaire suivie selon le sexe, le bac et la mention au bac

Le passé scolaire est fortement explicatif des choix d'orientation. À ce titre, le « type de bac » obtenu ainsi que la « mention au bac » sont particulièrement illustratifs du passé scolaire des étudiants. Par exemple, les détenteurs d'un « bac L » s'inscrivent très peu au sein des filières scientifiques à l'université et les titulaires d'une mention au bac sont nettement surreprésentés en médecine. Fort de ce constat du lien entre passé scolaire et choix d'orientation, l'analyse propose de prendre en considération l'effet du passé scolaire dans la mesure de la répartition sexuée dans les filières universitaires. Mais les différences en matière de « titres scolaires » n'expliquent pas tout : « à titre et mention équivalents », on observe bien des tendances selon le sexe dans les choix d'orientation.

Le schéma ci-après tente d'illustrer la répartition des effectifs en fonction du poids des hommes et des femmes dans les filières d'études en les classant en quatre catégories, selon les « taux de féminisation » plus ou moins élevés observés dans les filières, et en indiquant les profils particulièrement surreprésentés¹. Ces profils ont été construits à partir

¹ Un profil surreprésenté dans une filière n'est pas nécessairement majoritaire en termes d'effectifs mais plus présent dans cette filière

Méthodologie

Les données sont issues de la base administrative et pédagogique de l'établissement pour l'année 2013-2014.

Afin d'observer la répartition sexuée, la variable « sexe » a été croisée avec les filières d'études, « filières » elles-mêmes reconstituées par le regroupement des spécialités disciplinaires de la L1 à la L3. Les analyses ont donc été menées « par filière » et ont également été vérifiées pour les seuls néobacheliers de L1.

Exclusions de l'analyse : les filières de DUT n'ont pas été intégrées dans l'analyse en raison de la sélection à l'entrée de l'IUT, et ce dès la première année universitaire. Les étudiants titulaires d'un titre étranger ont également été exclus pour des raisons d'absence de comparabilité des données (série et mention non renseignées dans la base source). Enfin, les masters ne sont pas intégrés au schéma puisque l'accès à certains d'entre eux est possible par plusieurs licences, ce qui rend complexe la reconstruction de la notion de filière.

au regard de son poids total dans la population étudiante. Par exemple, les femmes « titulaires avec mention d'un bac technologique ou professionnel » représentent 2,8 % de la population totale observée, mais elles représentent également 5,8 % de la filière psychologie : elles sont donc surreprésentées en psychologie par rapport à la population totale de l'établissement.

du rapprochement entre les variables « sexe », « série du bac » et « obtention ou non d'une mention au bac ».

Le ratio étant de 40 % d'hommes et 60 % de femmes en licence sur l'ensemble de l'université (vérifié également pour chacune des années de cursus de licence), les filières ont été réparties au sein de quatre catégories :

- Les filières fortement masculinisées (hommes très significativement surreprésentés, taux sup. à 60% d'H.),
- les filières « équilibrées » avec un ratio femmes-hommes proche de 50-50 (les hommes sont donc surreprésentés au regard de l'ensemble de l'établissement mais dans des proportions moindres que la catégorie « filières très masculinisées »),
- Les filières féminisées « dans le ratio de l'université » (taux de féminisation autour de 60 %),
- les filières fortement féminisées (femmes très significativement surreprésentées, taux sup. à 70%).

FILIÈRES FORTEMENT MASCULINISÉES (+ de 60% d'H.)

(ST) Maths (76 % d'H) :

- H/bac S/mention
- H/bac S/sans mention
- F/bac S/avec mention

À noter : filière tentée par des :

- H/ bac techno
(mais pas du tout par des F dans la même situation)

(DESS) Sciences économiques (69 % d'H) : la filière la moins féminisée de l'UFR DESS.

- H/bac ES /avec ou sans mention
- H/bac S/sans mention
- H/bac techno/sans mention

(ST) Physique-chimie (62 % d'H) :

- H/bac S/avec ou sans mention
- F/bac S/ avec mention puis sans mention

(ST) Informatique (72 % d'H) :

- H/bac S/sans mention
- H/bac techno /avec mention

(EPU) Mécanique (91 % d'H):

- H/bac techno /avec mention
- H/bac S/sans mention
- H/bac S/mention

(DESS) Géographie (60 % d'H) :

- H/bac ES/avec puis sans mention
- F/bac ES/sans mention

(ASH) Musique (58 % d'H)

- bac L
- H/bac techno/sans mention

(EPU) Aménagement (56 % d'H):

- F/bac S/mention
- F/bac S/sans mention
- H/bac S/ mention

... ou très proches des filières masculinisées

Lecture du schéma

➔ Pour chaque spécialité sont indiqués les profils surreprésentés.

Exemple de la filière Mathématiques : composée de 76 % d'hommes, fait partie des filières fortement masculinisées.

Profils surreprésentés :

- « hommes / bac S / avec mention »
- « hommes / bac S / sans mention »
- « femmes / bac S / avec mention ».

D'autres profils sont présents dans cette filière mais sont « sous-représentés » ou « tendent vers la moyenne » : ne sont pas indiqués ici.

Encadrés orangés ➔ filières se situant à la frontière entre deux catégories. Exemple de la filière Médecine : composée de 68 % de femmes, se situe entre les filières fortement féminisées et les filières proches du ratio de l'établissement.

FILIÈRES ÉQUILIBRÉES (environ 50 % d'H.)

(ASH) Histoire et archéologie (55 % d'H) :

- H/bac L/ avec ou sans mention
- H/bac techno sans mention
- F/bac ES/sans mention
- F/bac L /mention

(ASH) Philo (54 % d'H) : dans l'ensemble plutôt des étudiants ayant obtenu une mention, les plus surreprésentés étant les H/bac L/avec mention

(DESS) AES (50 % d'H) :

- H/bac techno/sans mention
- H/bac ES/sans mention,
- F/ bac techno /sans mention
- H/bac techno/avec mention
- F/bac ES/ sans mention,
- M/bac ES/mention

FILIÈRES PROCHE DU RATIO DE L'ÉTABLISSEMENT (60 % de F.)

(DESS) Droit (61 % de F):

- F/bac ES/mention
- H/bac ES/mention
- H /bac ES/sans mention

(ST) Biologie (59% de F) :

- F/bac S/sans mention... puis avec mention
- F/bac techno/mention
- H/bac S/pas de mention
- F/bac S/mention

(LL) Anglais (68 % de F): bac L

(ASH) Sociologie (66 % de F):

- F/bac techno /sans mention
- F/bac ES/ avec ou sans mention
- F/bac L/sans mention

PACES (65 % de F) : très prisée des F/bac S/ mention

Médecine (68% de F)- Pharmacie (65% de F)-

- F/bac S/mention
- H/bac S/ mention

La différenciation « sexuée » entre les composantes

• En observant la répartition hommes-femmes au sein des composantes, nous constatons que ces dernières sont assez différenciées : l'UFR Sciences et Techniques est par exemple plutôt très largement prisée par les hommes, avec une exception pour les Sciences de la vie. À l'opposé de l'UFR Sciences et Techniques, quasiment toutes les filières de l'UFR Lettres-Langues apparaissent dans la catégorie des filières très féminisées. L'UFR Droit, Économie et Sciences Sociales apparaît de prime abord comme la composante la plus équilibrée, mais cet équilibre cache une grande hétérogénéité. La composante regroupe des filières disciplinaires avec des recrutements par sexe et par mention au bac très diversifiés.

FILIÈRES FORTEMENT FÉMINISÉES (+ de 70 % de F.)

(LL) Sciences du langage (91 % de F) :

- Bac L/ avec ou sans mention
- F/bac ES/ avec ou sans mention

(ASH) Histoire de l'art (85 % de F):

- F et H/bac L
- notamment F/bac L/avec ou sans mention

(LL) Espagnol (86% de F) :

- F/bac L/ mention
- F/bac L/ sans mention

(LL) Italien – Allemand (84 % de F)

- F/bac L/ mention puis sans mention

(LL) Droit Langues (79 % de F) :

- F/bac ES/mention
- F/bac L/mention
- F/bac S/mention

(ASH) Psychologie (78 % de F):

- F/bac techno/sans mention
- F/bac ES/sans mention
- F/bac S/sans mention

(LL) Lettres (74 % de F):

- F/bac L/avec ou sans mention
- H/bac L/avec ou sans mention

(LL) LEA (72 % de F) :

- F/bac L/avec ou sans mention
- H/bac L/mention
- F/bac techno/sans mention.

Légende

H = hommes / F = femmes
ST = UFR Sciences et Techniques
ASH = UFR Arts et Sc. Humaines
DESS = UFR Droit, Eco. et Sc. Sociales
LL = UFR Lettres - Langues
EPU = Ecole Polytechnique Universitaire

Plus généralement, concernant les évolutions de la répartition hommes/femmes au sein des disciplines de l'enseignement supérieur, une des pistes envisagées pour les filières traditionnellement masculines est qu'elles pourraient tenter d'attirer des étudiantes (femmes) lorsqu'elles sont en manque d'effectifs : c'est par exemple le cas de la filière Mathématiques. Une autre vision souligne plutôt simplement le fait que les femmes investissent de plus en plus des secteurs auparavant presque exclusivement masculins, et deviennent même majoritaires comme en Médecine et en Droit.

Le capital scolaire des femmes

• Au sein des filières fortement masculinisées, les étudiantes comme les étudiants sont plus souvent détenteurs d'une mention au bac. Et on constate que cette tendance est encore plus nette pour les femmes : elles sont significativement plus nombreuses à posséder un capital scolaire « élevé ». Inversement, le même phénomène n'est pas vérifié pour les hommes : au sein des filières très féminisées ils n'affichent pas un taux de mention au bac plus élevé que la moyenne, c'est même plutôt le contraire avec une légère surreprésentation d'hommes non-titulaires d'une mention.

Les effets cumulés des variables « sexe » et « série du bac »

• On remarque que les hommes titulaires d'un bac autre que la série L s'orientent peu vers les langues, contrairement aux femmes.

• Si globalement, les femmes sont plus nombreuses à être titulaires d'une mention au bac, les hommes sont plus souvent titulaires d'un bac S. Cette série de bac serait plus valorisée dans les représentations et elle mènerait vers des emplois plus rémunérateurs notamment par le biais de filières sélectives ouvrant par exemple vers des postes d'ingénieurs²(EPU), mais également par la

² Voir à ce sujet la note de l'Observatoire des inégalités « Les filles pas vraiment meilleures élèves que les garçons », <http://www.inegalites.fr/>

voie de filières à concours menant à des professions telles que médecin, juge, avocat...

Quelques données issues de l'enquête « projet à l'entrée »

Les catégories de l'analyse ont été reconstituées dans les données de l'enquête 2008 de l'OVE de Tours « projet à l'entrée de l'établissement ». Bien que ces données datent un peu, on observe que les proportions femmes-hommes en licence ont peu évolué depuis cette date : les résultats de cette enquête permettent donc d'enrichir les pistes de réflexion sur les choix différenciés des femmes et des hommes. Ces hypothèses pourraient être vérifiées de nouveau dans le cadre d'un renouvellement de ce dispositif d'investigation à la première inscription à l'université.

- Dans cette enquête « projet à l'entrée en L1 », les analyses montrent que dans les filières très masculinisées, les femmes ne semblent pas avoir de projet professionnel plus précis que les hommes. Elles sont mêmes surreprésentées dans la catégorie « vous n'avez pas d'idée précise actuellement », alors que les femmes dans les filières très féminisées sont surreprésentées dans la catégorie « votre projet est défini ».
- Parallèlement, nous n'observons pas de lien significatif entre le sexe et la déclaration « cette filière est mon 1^{er} choix d'orientation » (même si les femmes sont 66 % à le déclarer contre 64 % des hommes). Dans le détail, les femmes dans les filières très masculinisées ne sont pas proportionnellement plus nombreuses à déclarer ce « 1^{er} choix d'orientation » que dans les filières très féminisées.
- Concernant le secteur professionnel envisagé, il apparaît être globalement en lien avec la filière d'études suivie. Les différences sexuées les plus marquées s'expriment en informatique, secteur très largement envisagé par les hommes, et à l'inverse le secteur social/soins personnel/service à la personne ainsi que le secteur de l'enseignement, tous deux très cités par les femmes.

Pour conclure cette première partie, rappelons que cette observation de la différenciation sexuée des filières universitaires a été menée pour les étudiants de licence uniquement. Or, on observe pour certaines filières

d'études de master un rééquilibrage des effectifs par sexe dans les années d'études supérieures. A titre d'exemple, on peut citer la filière de sociologie, dont le taux de féminisation (qui est de 66% en licence) baisse à 42% en master.

Pour information, indiquons également que les taux de féminisation des filières universitaires sont disponibles dans le « Tableau de bord Formation », publication accessible sur le site web de l'université³. Les taux y sont mesurés pour chacune des filières de l'université et chacun des types de diplôme (licence, DUT, LP, master...).

II La présence et la réussite aux examens selon le sexe⁴

La présence aux examens

L'analyse de la présence aux examens se fonde sur le regroupement des résultats aux examens « admis, ajournés » (regroupement correspondant aux étudiants « présents aux examens ») opposé aux étudiants défaillants (absents à tous ou à certains examens sans justificatif d'absence) pour l'année d'observation 2012-2013. Les résultats sont restitués pour l'ensemble de l'établissement et pour chaque UFR (Lettres et Langues, Sciences et Techniques, Arts et Sciences Humaines, Droit Économie et Sciences Sociales). Les observations proposées par composante fournissent des tendances mais elles peuvent masquer des différences entre les disciplines. Les données sont donc à interpréter avec prudence, toutes les filières d'une UFR ne suivant pas nécessairement la tendance moyenne.

L'analyse distingue la défaillance aux examens de licence de celle observée en master : les étudiants étant sélectionnés en cours de master, les taux peuvent en être affectés.

³ <http://univ-tours.fr/chiffresove>

⁴ Les analyses des résultats aux examens ont été menées en excluant les données correspondant aux étudiants de formation continue, aux formations délocalisées à l'étranger, et aux licences professionnelles.

Défaillance aux examens de licence

En licence, une différence nette s'observe sur les taux de défaillance par sexe. Globalement, les femmes se présentent plus souvent aux examens que les hommes à chaque année d'études et dans toutes les composantes, et ce, même si le taux de défaillance diminue de la L1 à la L3. En L1, en tenant compte des quatre UFR, environ 45 % des hommes n'assistent pas à tous les examens contre seulement un peu plus de 34 % des femmes.

En introduisant la dimension « mention au bac », plusieurs remarques peuvent être faites :

- Les liens statistiques (entre sexe et présence aux examens) restent significatifs à tous les niveaux de licence pour tous les étudiants non-titulaires d'une mention ainsi que les étudiants titulaires d'une mention.
- Néanmoins, le taux de défaillance est plus élevé à tous les niveaux chez les étudiants non-titulaires d'une mention au bac.

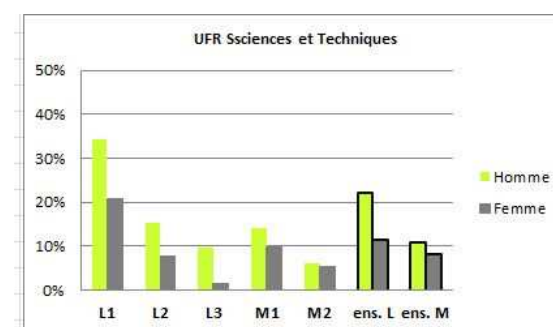
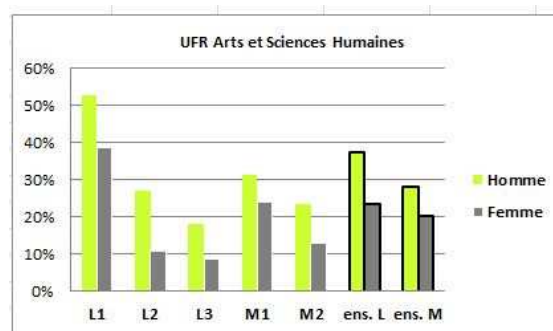
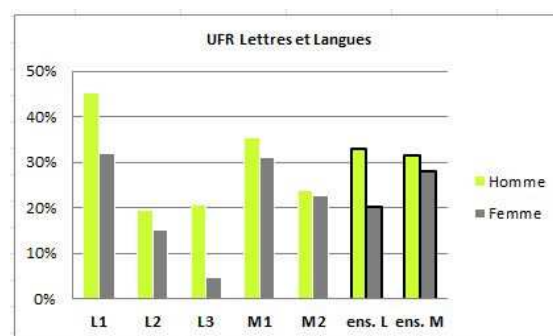
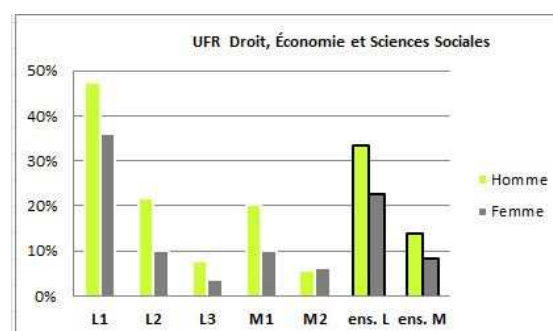
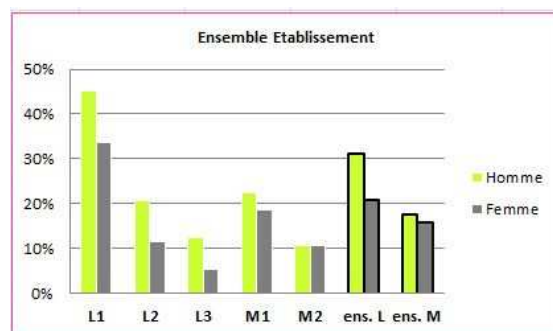
Ainsi, pour chaque année de cursus, les écarts entre les hommes et les femmes sur les taux de défaillance sont plus importants chez les étudiants non-titulaires d'une mention même si cette tendance s'atténue au fil des années de cursus. En L1, l'écart entre les hommes et les femmes non-titulaires d'une mention est de 12,2 points (contre 8,3 points d'écart pour les titulaires d'une mention). Il semble que, d'une manière générale, les différences observées dans la « présence aux examens » s'amenuisent, d'une part plus le capital scolaire est important, d'autre part plus les étudiants s'élèvent dans le parcours universitaire.

Les taux de présence/défaillance ont été vérifiés pour l'année 2013-2014 et les tendances sont identiques concernant la licence.

Défaillance aux examens de master

Les taux de défaillance concernant les masters peuvent être extrêmement sensibles aux variations annuelles en raison du faible nombre de « défaillants » : étant donné les faibles effectifs des promotions, le poids statistique d'un seul individu est très fort et le ratio présents/absents est fortement déséquilibré compte tenu, notamment, de la sélection des individus à l'entrée des

Taux de défaillance aux examens de juin 2013



formations, rendant moins fiables les tests statistiques.

Après ces précautions, quelques résultats méritent tout de même d'être signalés :

- Au-delà de la question du sexe, le taux de défaillance qui décline tout au long de la licence, accuse une remontée remarquable en M1.
- Concernant les différences sexuées, les écarts de défaillance entre femmes et hommes se réduisent fortement, mais globalement les femmes affichent tout-de-même un taux de présence aux examens supérieur aux hommes. L'analyse montre que cette observation est particulièrement liée au poids de l'UFR DESS sur la dimension : c'est en effet dans cette composante qu'on observe une différence très significative de défaillance (20 % d'hommes défaillants contre 10 % de femmes en M1).
- L'introduction de la variable « obtention ou non d'une mention au bac » n'apporte pas d'information supplémentaire sur les taux de défaillance par sexe en master.

L'année d'observation 2013-2014 présente également globalement les mêmes tendances.

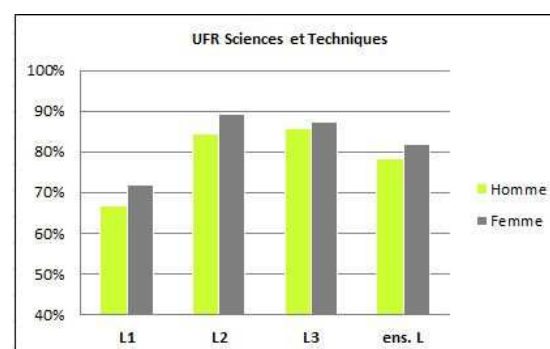
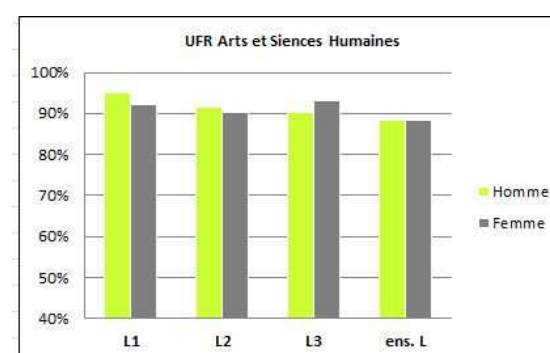
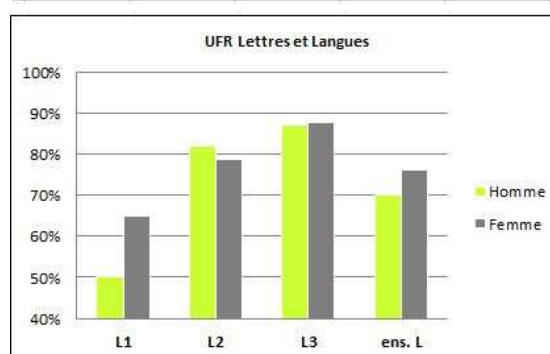
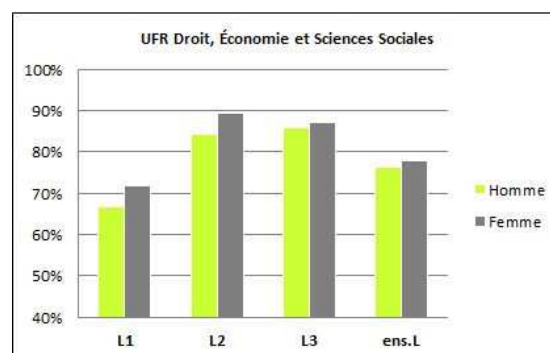
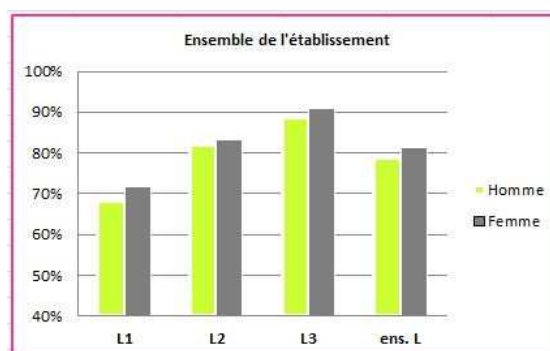
La réussite aux examens

Les taux de réussite sont calculés pour les étudiants « présents aux examens » (défaillants exclus) et rapportent le nombre d'admis (et d'accès à l'étape supérieure) au nombre d'étudiants présents aux examens pour l'année d'observation 2012-2013. Les graphiques présentés (ci-contre) indiquent les taux de réussite différenciés selon le sexe de la L1 à la L3. Les résultats aux examens de master ne figurent pas dans ces graphiques, étant donné là encore les variations annuelles possibles liées directement aux faibles effectifs et à la sélection des individus à l'entrée.

Réussite en licence

On observe que, pour l'ensemble de l'établissement (toutes composantes confondues), sur l'ensemble des années de licence (L1+L2+L3), les femmes « réussissent » significativement mieux que les hommes aux examens (81,3 % de femmes admises contre 78,6 % des hommes). Chaque année de licence observée séparément, c'est en L1

Taux de réussite en licence en juin 2013



qu'on observe l'écart le plus important (72 % pour les femmes contre 68 % pour les hommes).

Dans le détail des composantes, et tout d'abord en observant l'ensemble cumulé des années de licence (L1+L2+L3), les résultats sont plus contrastés : la composante ASH et la composante DESS présentent des différences femmes/hommes, mais qui ne sont pas statistiquement significatives. En revanche, les femmes sont significativement plus souvent « admises aux examens » que les hommes en Lettres et Langues (76,1 % contre 69,7% sur les trois années cumulées de licence).

En allant encore plus loin dans le détail de chaque année de cursus de chaque composante, on remarque que si les femmes affichent généralement un mince avantage (taux de réussite légèrement plus élevé que celui des hommes), la relation statistique n'est pas formellement établie. Sauf en L1 de Lettres et Langues où le taux de réussite des femmes est remarquable, car de 15 points supérieur à celui des hommes (65 % contre 50 %, résultat très significatif), les écarts de réussite entre hommes et femmes à chaque année de cursus sont trop faibles pour être significatifs. Pour autant, cette observation ne remet pas en cause les constats statistiques décrits antérieurement au niveau des années de cursus de l'établissement ainsi qu'en moyenne sur la licence.

Pour l'année 2013-2014, sur les années cumulées de licence, on observe également les mêmes tendances : un taux de réussite légèrement supérieur pour les femmes, mais ne pouvant pas être statistiquement réaffirmé dans le détail des années d'études au sein des composantes.

Il est en fait difficile de distinguer l'effet propre de la variable « sexe » par rapport à la réussite universitaire, dans la mesure où le passé scolaire (âge au bac, type de bac, mention ou non au bac) impacte de manière très significative les taux de réussite : à situation équivalente (même bac, même mention) les orientations divergent, comme on a pu l'indiquer dans la première partie de cette étude. De nos observations actuelles, il ressort que le passé scolaire a plus de poids que la variable sexe. À titre d'exemple, en reprenant comme indicateur du passé scolaire le fait d'avoir obtenu ou non une mention au bac, on observe qu'en L1 toutes composantes confondues, 81 %

des « titulaires d'une mention assez bien », 89 % des « titulaires d'une mention bien » et 95 % des « titulaires d'une mention très bien » ont été admis aux examens de fin d'année contre 61,2 % des étudiants non-titulaires d'une mention au bac.

Réussite en master

Le poids des ajournés (bien plus faible qu'en licence en particulier en lien avec la sélection des entrants) rend les taux de nouveau très fluctuants d'une année à l'autre. La comparaison des résultats des années 2012-2013 et 2013-2014 témoigne ainsi d'un inversement des tendances ainsi que d'une grande variabilité des résultats pour certaines composantes. Ce constat semble étayer la difficulté méthodologique de la mesure du lien entre sexe et réussite aux examens au niveau du cycle master, voire indiquerait plutôt une relation faible (alors qu'il a par ailleurs été montré un lien plus formalisé en licence). Il serait utile de révéifier ce constat dans de prochaines études.

Conclusions et pistes de réflexion

Si les femmes sont nettement majoritaires au sein de l'université (elles représentent environ 60 % des effectifs), la répartition au sein des composantes et plus particulièrement des filières universitaires est inégale. Certaines filières affichent un taux de féminisation particulièrement élevé, c'est le cas, par exemple, de la filière Sciences du langage avec 91 % de femmes, alors que d'autres sont fortement masculinisées, à l'image de la filière Mathématiques avec 76 % d'hommes. En tenant compte du passé scolaire des étudiants, l'observation de cette répartition montre que, même si elle n'est pas la seule, la dimension sexuée affiche des liens très significatifs avec les choix d'orientation. À profil équivalent (type de bac et mention au bac), les orientations par sexe divergent effectivement.

Concernant les résultats aux examens, des constats simples peuvent-être établis. En licence, les hommes présentent des taux de défaillance plus élevés que les femmes, à tous les niveaux d'études et dans toutes les composantes. Ces écarts par sexe diminuent chez les étudiants titulaires d'une mention au bac, ainsi qu'au fil des années de licence. En master, les hommes sont de

nouveau globalement plus défailants que les femmes, mais les écarts sont faibles et généralement non significatifs. Concernant la réussite des étudiants « présents aux examens », si le cumul des années de licence permet d'observer un taux de réussite légèrement supérieur pour les femmes, bien souvent dans le détail des années d'études au sein de chaque composante, ce résultat n'est pas significatif statistiquement. Là encore, nos observations semblent indiquer une prégnance des différences de passé scolaire sur la réussite plus forte que celle de la différenciation sexuée.

Sur la question de la reproduction de l'orientation des filles vers des filières déjà féminisées, plusieurs hypothèses ont été formulées par des chercheurs. Dans une proximité avec la théorie sociologique de la domination⁵, certains mettent l'accent sur la dimension sexuée de la socialisation dès le plus jeune âge qui développerait (en partie) des goûts et des attirances pour certaines matières et/ou certains domaines professionnels et qui serait un élément explicatif de l'orientation (dans le prolongement des choix initiés dès le secondaire). Ce qui pourrait expliquer l'apparente contradiction entre une « auto-élimination » des filles des filières d'excellence scientifique⁶ pourtant précédée par une meilleure réussite scolaire et universitaire. Les choix seraient donc socialement construits et doublés d'un enjeu identitaire fort dans le cadre d'un système normatif féminin/masculin. Dans une autre perspective, Marie Duru-Bellat⁷ propose « une interprétation plus positive des choix des filles », qui anticiperaient les difficultés d'entrée dans des secteurs masculins en optant pour des choix « attendus » de filières traditionnellement féminines : « elles ne se coulent pas dans des stéréotypes figés, mais font des choix raisonnés et raisonnables. Elles anticipent à la fois les opportunités d'emplois qui leur sont offertes, notamment dans le tertiaire, et leurs futurs rôles d'épouses et de mères qui limitent leurs possibilités d'investissement professionnel ». Enfin, d'autres chercheurs développent la thèse du

« rattrapage » ou de la « féminisation de la société » qui montre « que les femmes, petit à petit, investissent tout l'espace social. Même si certains secteurs restent très masculins, le fait qu'il n'existe plus de bastion exclusivement masculin change la représentation globale d'une société sur les femmes et les rapports sociaux de sexe »⁸.

Les choix d'orientation et leurs différences sexuées sont donc aussi à mettre en lien avec les débouchés professionnels. Sur ce plan, jusqu'à peu certaines filières d'études, jugées plus élitistes dans les représentations sociales, restaient encore fortement masculinisées et menaient les hommes vers des secteurs professionnels plus rémunérateurs ou vers des postes à plus grandes responsabilités, participant ainsi aux inégalités observées entre les sexes dans le milieu professionnel. Or, mobilisant maintenant l'hypothèse du « rattrapage », il semble que pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, des évolutions profondes soient en cours : la dernière enquête « Génération » du CEREQ (2013) montre en effet que « contrairement à ce qu'on observait pour toutes les générations précédentes, la part des jeunes femmes qui occupent un emploi de cadre (trois ans après leur entrée sur le marché du travail) est équivalente à celle des jeunes hommes. Cette quasi-parité dans l'accès à cette catégorie « cadre » est une grande première dans l'histoire de l'insertion professionnelle des jeunes »⁹. Et « si on observe encore et toujours, à niveau de formation équivalent, des différences d'accès à cette catégorie « cadres » (au détriment des femmes), les écarts sont plus tenus en 2013 qu'en 2007 ». L'observation et l'analyse des différences sexuées dans les parcours de formation et d'emploi restent donc plus que jamais d'actualité.

Comité de rédaction :

M. Gatesoupe, B. Froment,

Contact : benedicte.froment@univ-tours.fr

Pages Web : www.univ-tours.fr/chiffresove

⁵ Bourdieu P., *La domination masculine*, Paris, Le Seuil, 1998

⁶ Baudelot C., Establet R., *Allez les filles !* Paris, Le Seuil, 1992

⁷ Duru-Bellat M., *L'école des filles. ; Quelles formations pour quels rôles sociaux ?*, Paris, L'Harmattan, 2004 (1^{ère} édition 1990)

⁸ Lemarchant C., « La mixité inachevée », *Travail, genre et sociétés*, 2007, n°18

⁹ Epiphane D., *Jeunes cadres : une mixité dans l'emploi ?*, <http://www.cereq.fr/index.php/articles/Les-femmes-accèdent-aux-emplois-de-cadres-autant-que-les-hommes>, 2015